

Réseau Local de Promotion de la Santé

Plateau Caux Maritime

www.rlpcauxmaritime.canalblog.com

RENCONTRE PARTENARIALE ENTRE LA MISSION LOCALE CAUX-SEINE-AUSTREBERTHE, LE CSAPA/CJC DU CAUX-BRAY, INSER SANTE, LES CMP DE YVETOT ET PAVILLY ET LA COORDINATION DU RLPS PLATEAU CAUX MARITIME :

le 19 juillet 2017 à La Mission Locale – site d'Yvetot

Présents :

Mission Locale Caux-Seine Autreberthe : ZABIHOLLA Mahmoud, Directeur
Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie : CHARPENTIER Laurie, Psychologue-coordinatrice / POUILLY Stéphanie, Assistante socio-éducative
Inser santé : GILLE Martine, Directrice / CNOCQUART Patricia, Psychologue / GAMICHON Juliette, Psychologue
CH Le Rouvray - Psychiatrie adulte - Pôle Caux Vallée de Seine – Caux et Bray (CMP Yvetot et Pavilly) : PURREY Marc, Cadre de santé
CH Le Rouvray - Psychiatrie adulte : ASCOET Sébastien, Cadre de santé
RLPS Plateau Caux Maritime : BIVEL Céline, coordinatrice

Excusée :

CSAPA – CJC (Consultation Jeunes Consommateurs) : GOMEZ Karine, Psychologue

La mission locale Caux-Seine Austreberthe accueille des jeunes de 16 à 25 ans non-inscrits dans un parcours de scolarité, de formation ou d'emploi. Pour une partie de ces jeunes s'ajoutent des facteurs sociaux, économiques et de santé pouvant faire frein à la formation et/ou l'emploi.

Pour ces jeunes en situation de vulnérabilité, des dispositifs tels que la Garanti Jeunes (<http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/mesures-jeunes/garantiejeunes/article/garantie-jeunes-fiche-pratique>), le Contrat d'avenir (<http://travail-emploi.gouv.fr/emploi/insertion-dans-l-emploi/contrats-aides/article/les-emplois-d-avenir>) peuvent leur être proposer

Voir autres dispositifs sur le site de la ML CSA - www.mission-locale-csa.fr

L'accompagnement et l'écoute des conseillers professionnels permettent de pointer les freins à la formation et à l'emploi et de faire l'articulation avec d'autres organisations pour lever ses freins.

Sur la question de la santé, cette écoute et le lien de confiance qui s'installent avec le conseiller permettent de faciliter l'accès à des structures spécifiques. L'accompagnement du conseiller ayant déjà amorcé un processus d'adhésion.

Sur un aspect pratique, il y a vérification et mise en place aux droits de santé.

Dans le champ de la santé mentale et des addictions, trois organisations sont identifiées comme structures partenaires intervenant sur le territoire de la mission locale.

CSAPA, Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie - CJC, Consultation Jeunes Consommateurs

Aide aux jeunes et à leur entourage en questionnement sur leur consommation
Faire le point, éventuellement de proposer une aide, avant que la consommation ne devienne problématique : l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux et nouvelles technologies (gratuit et confidentiel)

La psychologue de la CJC peut accueillir le jeune et son entourage, ainsi que d'échanger avec les professionnels pour soutenir l'accompagnement et faciliter l'accès aux soins.

Les professionnels de 1er ligne ont fait le constat que l'orientation vers la CJC, et principalement pour les jeunes ne se fait pas de soi. Informer ne suffit pas, mieux faire connaître la CJC et la psychologue en charge de ce dispositif est un levier à l'accès. Une ébauche de travail entre la CJC et la ML s'est construite pour proposer à des groupes de

jeunes un temps collectif autour de la question des addictions et de faire connaître la CJC.

Ce type d'action, initiée par la ML, est effectivement reconnue comme favorable dans le champ de prévention pour les publics qui commencent à s'installer dans une consommation nocive voire de dépendance.

Yvetot – Centre Médico Social : un lundi et un mercredi sur 2 (semaine impaire)

Barentin - Maison du citoyen : un lundi et mercredi sur 2 (semaine paire)

Prise de rendez-vous au 02.35.92.82.58

Inser Santé

Cette association a développé les dispositifs suivants

- L'APDA - Accompagnement des Personnes en Difficulté avec l'Alcool

« est une action d'accompagnement auprès d'un public adulte, en situation de précarité et dont la consommation d'alcool rend difficile toute démarche d'insertion, y compris vers les soins spécialisés en addictologie »

- RAEP - Relais d'Aide et d'Ecoute Psychologique

« Conduire une action d'aide et d'écoute auprès d'un public adulte en situation de précarité, dans le but de favoriser un mieux-être psychique, condition préalable à son insertion sociale ou professionnelle.

Le Relais d'Aide et d'Ecoute Psychologique se situe dans le champ de la clinique psychosociale.

Le RAEP accueille toute personne exprimant une souffrance psychique orientée par un travailleur social. »

Les publics accompagnés bénéficient du Revenu de Solidarité Active (RAS) dans le cadre de financement sur le champ de l'insertion et d'autres bénéficiaires de minima sociaux dans le cadre de l'Agence Régionale de la Santé

Un partenariat conventionné existe entre Inser Santé et ML CSA. Cette action pour le moment n'a pas de pérennité au regard des moyens financiers disponibles sur cette action.

Cette action permet de recevoir des jeunes suivis par des conseillers de la ML dont l'accompagnement et l'écoute dans le parcours du jeune ont mis à jour un besoin spécifique vers un accompagnement clinique autour de la souffrance psycho-sociale.

Cette action a toute sa pertinence au regard de l'accès au droit commun sur la prise en charge en santé mentale. En effet, le Centre médico psychologique adulte des secteurs d'Yvetot et Pavilly ont pour mission de prendre en charge des personnes souffrant de pathologies psychiatriques. D'autre part la prise en charge par les psychologues et la médecin psychiatre reste tendue sur le temps d'attente, ce qui dans le parcours du jeune accentue la difficulté. Au regard du développement de l'adolescent et du jeunes adultes le temps entre l'adhésion du jeune à aller vers et le moment de consultation ne doit pas être trop long.

Les psychologues du RAEP font le lien avec les CMP de Pavilly et Yvetot lorsque le soutien psychologique met à jour le repérage d'une pathologie psychiatrique pour amorcer un diagnostic.

De même, pour une orientation vers la CJC.

L'accompagnement d'un jeune par le RAEP peut permettre – en concertation avec celui-ci- au psychologue de faire le lien avec le conseiller pour revoir le parcours du jeune pour ne pas le mettre en échec.

Cet accompagnement est limité à 7 rendez-vous ce qui pour certaine situation peut s'avérer délicat par rapport au travail psychique entrepris. Le relais avec le CMP de secteur est alors important voire incontournable (CMP ai bien l'information du temps d'accompagnement par le RAEP d'Inser santé)

Le CSAPA Caux-Bray et Inser Santé sont membres du groupe de travail Addiction et travail en réseau dans le cadre des orientations de travail du RLPS Plateau Caux Maritime : organisation de rencontres annuelles partenariales, élaboration d'une plaquette des structures du champ des addiction du territoire du RLPS en 2016, diffusée aux partenaires par mail et aux médecins et infirmiers libéraux par courrier

CH Le Rouvray - Psychiatrie adulte – Pôle Caux Vallée de Seine – Caux et Bray

Par rapport au territoire de la mission locale Caux Seine Austreberthe

Secteur 76G10 – Centre médico psychologique adulte d'Yvetot

Secteur 76G07 – Centre médico psychologique adulte de Pavilly

L'équipe des CMP est composée d'un cadre de santé, d'un médecin psychiatre, d'infirmier en psychiatrie et de psychologues. Ces professionnels ne sont pas à temps complet sur ces CMP. Ils peuvent intervenir sur plusieurs CMP de secteur

Comment les CMP de Yvetot et Pavilly peuvent-ils se positionner dans une perspective d'un espace d'accueil et d'écoute d'adolescents à partir de 16 ans et jeunes adultes

Quelle articulation avec d'autres services du CH de Rouvray

Pour information :

Maison des adolescents « Espace du palais »

11 allée Eugène Delacroix - 76000 Rouen Tél. 02 32 10 97 30

maisonde.la.espacedupalais@ch-lerouvray.fr

Public : 12-25 ans

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 20h, le samedi de 9h à 13h

« Lors du premier contact du lundi au vendredi (coordonnées cf. annexes) (souvent téléphonique) avec MDA-Site Ville, un membre de l'équipe soignante établit un entretien informatif durant lequel est évalué le niveau d'urgence de la demande. Au cours de cet entretien un rendez-vous est fixé ou le cas échéant, une orientation d'emblée plus adéquate.

L'accueil et l'orientation à la MDA-Site Ville se fait en binôme.

Soit un binôme de soignants : toute 1ère demande spontanée ou demande adressée par un partenaire extérieur médical ou non-médical.

Soit un binôme avec psychiatre ou psychiatre seul : toute demande motivée par un courrier de médecin et adressée par un médecin.

Une réorientation est possible vers l'un ou l'autre mode pour le suivi selon l'appréciation de l'équipe. »

Le **Centre d'Accueil et de Soins Psychiatriques (CASP)** « est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et de soins, ouvert de 9h à 20h. Sans rendez-vous, il propose un accueil des patients le jour même si nécessaire. » 02 35 07 40 40

► METTRE EN PERSPECTIVES

- Conduites addictives et fonction du produit (ou comportement) dans le parcours de jeune

Envisager une rencontre annuelle entre l'équipe CJC et ML pour faire un point sur l'orientation des jeunes (de la ML à la CJC ou inversement).

Mieux faire connaître la CJC aux jeunes accompagnés par la Mission Locale (action collective, entretien jeune, conseiller et psychologue sur une 1^{er} rencontre....)

- De la souffrance psychosociale au diagnostic d'une pathologie psychiatrique

Envisager la mise place d'un espace d'écoute psychologie de proximité pour les adolescents et les jeunes adultes, en s'appuyant sur les compétences locales : les partenaires présent à la rencontre pointent la pertinence de réfléchir à un espace pour ces jeunes dont la prise en charge a des caractéristiques particulières par rapport à celle des adultes de plus de 25 ans (le timing entre l'orientation et la consultation, le temps du travail psychique, la représentation « du CMP »....)

S'appuyer sur l'action initiée par la ML avec Inser santé

Interroger les moyens de psychiatrie adulte pour mettre à disposition de moyens

S'appuyer sur les réunions de structures ou service pour renforcer le travail partenarial